

**et de quante,
rien ne changera »**

Cette cession a été signée le 4 janvier sans que ne soit dévoilé le montant de la vente. Dans cette opération, les dix magasins de Haute-Loire, du Cantal et du Puy-de-Dôme sont repris en gardant l'enseigne.

Despi, habitué à gérer les espaces boucherie-charcuterie dans les Grands Frais, tiendra désormais celui de Brives-Charensac, l'un des trois ma-

de, le premier établissement ouvert en 1987.

Le directeur précise : « On achetait tout sur pied, on abat-tait à Issoire (Puy-de-Dôme, NDLR) et on envoyait en car-casse dans les magasins. Au-jourd'hui, tout se fera à Saint-Étienne. En termes de local et de qualité, rien ne changera. » Rien ne changera non plus pour les salariés, dont une centaine travaille en Haute-Loire. Seul l'abattoir d'Issoire n'a pas été inclus dans la vente puisque Despinasse a déjà sa-

nir les emplois jusqu'à avril, mai, même si l'abattoir est ar-rêté depuis janvier ». Des dis-cussions sont en cours avec un éventuel repreneur.

38 millions d'euros de chiffre d'affaires

L'entreprise, avec un chiffre d'affaires à 38 millions d'euros en 2023, n'était pas en difficul-té financière. L'ouverture d'un nouveau magasin à Auril-lac (Cantal) était même en pro-jet pour 2024. « Ni mes trois enfants ni ceux de Marc Tinel,

prise dans trois ou quatre ans. Des gens sont venus me trou-ver car ils étaient intéressés par la reprise. Nous discutons depuis plus d'un an », poursuit Luc Jamon, qui avait rejoint l'entreprise altiligérienne en 1997 avant de racheter les parts de Marc Tinel en 2018.

« Un pincement au cœur »

Si le quinquagénaire quitte la boîte « avec un pincement au cœur », il est déjà à l'écoute

de nouveaux projets d'investis-sissement : « Il y a toujours des incertitudes avant la finalisa-tion d'une vente. Alors, je n'ai pas voulu me projeter. Mainte-nant, je cherche quelque chose de nouveau, qui ne soit pas dans la viande ou le fromage si possible. » Pour Tinel, « le plus important est la pérennité des équipes et de l'entreprise ».

● Kim Clavel-Florent

La rédaction de *La Tribune-Le Progrès* a tenté de joindre à plusieurs reprises la direction de Despi, sans succès.

Le Puy-en-Velay ● Coupe de France féminine Le Puy Foot - PSG : il sera interdit de se garer au centre hospitalier Émile-Roux



Les supporters ne pourront pas stationner leurs véhicules dans l'enceinte du CHER. Photo d'archives Séverine Fabre

Le match de quart de finale de la Coupe de France de football féminin oppose, ce mercredi à 14 h 30 à Massot, l'équipe du Puy Foot 43 et celle du Paris-Saint-Germain. Dans un communiqué adressé mardi à notre rédaction, la direction du CHER (Centre hospitalier Émile-Roux) tient à rappeler que « le parking de l'hôpital est réservé exclusivement aux professionnels de santé, aux patients et à leurs proches ».

Des contrôles seront organisés et les forces de l'ordre prévenues en cas de non-respect de la consigne

Elle compte sur « le civisme de chacun pour que cette consigne soit suivie dans un souci de bonne prise en charge des usagers du CHER ». La direction informe également que « des contrôles seront organisés » et que « les forces de l'ordre seront sollicitées en cas de non-respect ».

Haute-Loire

Solidarité Paysans : une aide pour les agriculteurs au bord du gouffre

Les spécialistes bénévoles de l'association auvergnate viennent en aide aux exploitants agricoles lorsqu'ils ne s'en sortent plus.

« **V**ous m'avez vraiment aidé à un moment qui n'était pas facile. Que vous veniez place pour discuter sans jugement, ça m'a fait du bien. Ça m'a permis de faire le point pour continuer et me repositionner. J'aurai foiré ou je me serais découragée si vous ne m'aviez pas accompagnée. »

Un accompagnement gratuit et une main tendue

C'est l'un des nombreux témoignages que reçoit Solidarité Paysans Auvergne, une associa-



En 2023, Solidarité Paysans a traité 251 dossiers en Auvergne, dont 20 en Haute-Loire.

Photo fournie par l'association

tion de défense et d'accompagne-ments des agriculteurs et agricultrices en difficulté.

Lorsqu'une personne en fait la demande, elle bénéficie, gratuitement, de soutien et est épaulée dans les réflexions sur les évolutions de son système de production, les démarches à en-

gager, la conciliation avec les créanciers... En 2023, Solidarité Paysans a traité 251 dossiers en Auvergne, dont 20 en Haute-Loire.

Solidarité Paysans, 04.73.14.36.10. E-mail : auvergne@solidarite-paysans.org ou l.gaillard@solidaritepaysans.org.